

Conditions d'adoptions

L'acquisition d'un lapin nain n'est pas à prendre à la légère, il ne s'agit pas d'un jouet en peluche que l'on acquiert par simple caprice parce que c'est trop mimi ! Il s'agit d'un être vivant qui éprouve comme nous autres humains des sentiments bien réels, un besoin d'amour, de respect et de reconnaissance...

Un lapin nain subit comme nous la lassitude, l'ennui, l'abandon, la tristesse, l'agacement, la peur, la douleur... il peut déprimer, se mettre en colère voir même devenir agressif...

Un lapin nain ne possède pas seulement des besoins fondamentaux tel que manger, boire, aller aux toilettes, il aura également besoin de soins en cas de blessures ou de maladie... il lui faut également de l'espace, de l'exercice physique et de la compagnie.

Il est donc nécessaire de lui accorder un minimum de temps au quotidien.

Un lapin nain peut vivre au-delà de 7 ans, être conscient de ces points et bien réfléchir avant de décider d'en adopter un, évite de grandes déceptions et l'abandon de l'animal !

Votre lapin n'est pas garanti à vie !! Il peut vivre 10 semaines- 10 ans. Quand il nous quitte, et surtout plus tôt que prévue sa donne beaucoup de chagrin !! Mais c'est un animale, avec toutes les conséquences qui est reliev à son adoption !!

Penser a guidé vos enfants en bas d'âge (moins de 7 ans) dans leur manipulation des lapereaux encore bébé, pour éviter qu'on les serre trop au ventre ! C'est une réaction naturelle des enfants quand le lapin bouge, mais risque de comprime le petit ventre des lapereaux avec des conséquence dramatique pour lui.... Merci pour lui !

- Un lapin est pré réservé au moment que vous me ré confirmer après un premier contact (mail ou téléphone) votre souhait de l'adoption et donner suite à votre 1 er demande avec donc les démarches de renvoie du contrat de réservation en vue.

- La réservation d'un lapin ou lapereau est uniquement définitive au moment de réception de la fiche/ contrat de réservation dans un délais 7 jours ouvert avec arrhes ! Le moment-là la réservation serait définitivement et donc le lapereau bloquer à votre nom ! (Aucune autres renseignements demander entre temps empêche ce délai de me renvoyer la fiche de réservation à temps.). Si le courrier n'arrive pas dans le délai d'une semaine (7 jours) après le pré réservation le lapin ou lapereaux vas être libéré et/ ou peut être attribuer à un autre adoptant(e). Le fiche /contrat de réservation, vous pouvez la trouver dans le rubrique "Conditions d'adoptions »

- La réservation est définitive uniquement reçue dans le délais de 7 jours et joint avec arrhes ou paiement totale de lapin (s). Le paiement par chèque serait

encaisse de suite, ainsi le chèque du France express suite à le risque d'avoir des chèques impayés ! Ce paiement est selon mode départ transport de lapin (voir PRIX)

- Je demander pour toutes réservation de plusieurs lapins l'enlèvement et départ des lapins/lapereaux dès le 2 lapins est prêt à partir. Si vous vous voulez donc acheter plusieurs lapins (plus que 2 donc), faut vous organise de faire plusieurs co voiturage ou venir les cherche. (L'élevage est d'abord un élevage et pas une pension qui vous sert à amortisse les coûts de transport.)

- L'adoptant prends soins de surveillance par le bais du site ou les date départ des lapins sont annoncer ; de rester au courant, et donc se rendre en contact avec moi pour le départ du lapin. Si votre lapereau n'est pas parti 10 jours après sa date de ses 8 semaines (toutes les dates de départ/ 8 semaines sont annonce sur le site), il partira automatiquement en adoption. Vous n'êtes donc plus sa propriété malgré tout encaissement de paiement (Grand exception dans le cas vraiment faits des efforts communiquer pour retrouve un moyen de transport mais pas trouver ou vu avec moi). Pour toutes adultes et reproducteur acheté je demande l'élèvement dans les 15 jours après sa réservation définitive. En cas de non-respect vous risque de perdre comme les lapereaux, votre réservation et donc le lapin.

Un délai donc raisonnable, merci de prendre en compte cette changement.

- Si arrive quelque chose à votre lapin réservé pendant son évolution ici dans l'élevage, votre chèque/ montant serait retourner à l'adoptant. Vous pouvez éventuellement avoir le choix de passer sur un autre lapereau non réservé ou à venir et ou donc encore marqué disponible. Je peux aussi annuler une réservation si je vois que le lapin ou lapereau n'est pas en bonne condition pour poursuivre son adoption. Ainsi les mêmes conditions sont appliquées.

- Aucun lapin, dans aucune circonstance serait reprise ou « changeable ». Merci donc bien de vous renseigner sur l'adoption d'un lapin ! Nos lapins et lapereau partent avec un certificat de bonne santé avant départ, de ce fait, dès que le lapin quitte l'élevage aucune garanti peut être appliqué.

- **Nous ne pouvons pas garanti à 100 % le sexage des jeunes lapereaux**
Nos lapereaux sont sexage a un très bas âge et il arrive que je me trompé (rarement) malgré ré vérification. La maturité sexuelle est atteinte des lapins vers leurs 4-5 mois. Une vérification s'impose donc vers cet âge ou il est plus facile de reconnaître le sexe ! Si je me trompe pour x raison de sexe j'applique aucune remboursement ou échange....

Defaut; Les pénis fendus chez les mâles ne sont pas une raison d'un remboursement chez les particuliers, les éleveurs peuvent placer le lapin pour compagnie, une petite réduction qui ne peut pas passer 50% peut être appliqué sauf pour les holland lop 30% pour récompenser « la perte » de valeur de lapin. Si vous souhaitez le remboursement 100% le lapin doit être remporté avant ses 4 mois sur vos moyen et dépense à mon domicile. Heureusement ce défaut EST RARE

(Résumé ; Lisez bien ! aucune remboursement en cas d'erreur de sexage !!! uniquement pour les sexe fendu !!!)

- En cas de désistement de votre part d'un lapereau pour divers raison...Le paiement effectuée sera non remboursé. Vous ne sériais donc non plus prioritaire sur une prochaine portée ou lapereaux si pas de raison valable.

Je ne peux plus me permettre d'être compréhensive à votre situation qui emmener à l'annulation de lapereau suite à des nombreuses annulations abusives enduré. J'applique donc ses conditions dans le cas d'une annulation de votre part.

- Après que le lapin a quitté mon élevage, je ne suis plus responsable s'il arrive quelques choses ! Les lapins partent avec un certificat Vétérinaire de bonne santé, de ce fait dès que le lapin passe le seuil de mon élevage je ne suis plus responsable pour lui !